



A ASSISTANCE

AUX PERSONNES
POUR LES COLLECTIVITÉS
ET LES ASSOCIATIONS

**Parce que vous méritez
le meilleur de l'assistance...**



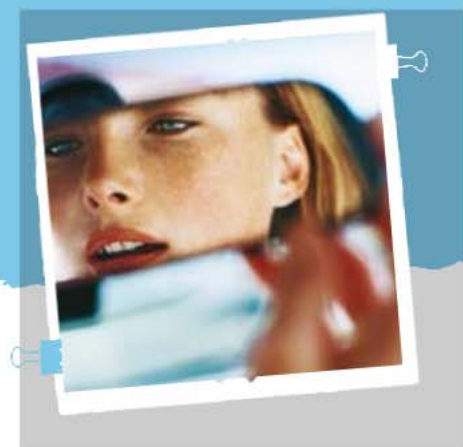
**... votre contrat
SMACL Assurances
vous permet de bénéficier
de SMACL Assistance.**

*Petit souci ou gros problème, votre collectivité
ou votre association doit pouvoir compter
sur un vrai professionnel.*

*Vous appelez simplement SMACL Assistance,
que ce soit en France ou à l'étranger,
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.*

UNE ASSISTANCE AUX PERSONNES

- Dès lors que la garantie est souscrite, toute personne assurée au titre du contrat bénéficie de l'assistance, ainsi que tout participant aux activités organisées par la collectivité, l'association ou l'établissement.
- En cas de maladie ou d'accident corporel, SMACL Assistance organise le rapatriement du bénéficiaire son domicile ou l'hôpital le plus proche.
- > **En cas de décès d'un proche**, SMACL Assistance se charge du retour anticipé du bénéficiaire jusqu'au lieu des obsèques.
- > **En cas d'hospitalisation sur place** loin de la famille du bénéficiaire pendant plus de 7 jours, SMACL Assistance prend en charge le transport aller-retour d'un proche pour se rendre à son chevet.
- > **En cas d'événement affectant gravement un groupe en déplacement**, SMACL Assistance envoie un accompagnateur de remplacement mandaté par l'organisateur.
- > **En cas de maladie ou d'accident corporel**, SMACL Assistance avance les frais médicaux et d'hospitalisation engagés en France ou à l'étranger, en complément des prestations dues par les organismes sociaux, et selon les plafonds fixés aux conventions SMACL Assistance.
- > **En cas d'accident survenant sur le domaine skiable**, SMACL Assistance prend en charge les frais de secours du lieu de l'accident jusqu'à une structure médicale adaptée lorsque ces frais sont liés à la pratique du ski alpin ou de fond.
- L'assistance médicale s'exerce dans tous les pays du monde (selon le contexte géopolitique propre à chaque pays), avec des prestations de haut niveau. Elle s'appuie notamment sur un réseau de 7661 établissements de soins labellisés, répartis sur les 5 continents.



ASSISTANCE

MODE D'EMPLOI

- en France : **N° Vert 0 800 02 11 11**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTERIXE

- depuis l'étranger : +33 5 49 34 83 38
- munissez-vous du numéro de sociétaire de votre collectivité ou association
- SMACL Assistance vous guide pour la mise en œuvre des prestations d'assistance suivant votre situation

SMACL Assurances

141 avenue Salvador-Allende
79031 NIORT CEDEX 9
T l : + 33 (0)5 49 32 56 56
Fax : + 33 (0)5 49 73 47 20

www.smad.fr

SMACL Assurances - Société d'assurance mutuelle cotisations fixes
Entreprise conseil de surveillance et directrice régie par le Code des assurances - RCS Niort n° 301 309 605